



D'après une expérience menée par la Sécurité routière, les piétons vêtus d'une tenue rétro réfléchissante sont visibles de nuit dans les phares d'une voiture à **44m**, et les cyclistes à **63m** vs respectivement **28m** et **35m** avec une tenue sombre

Le passage à l'heure d'hiver a pour conséquence majeure un coucher du soleil intervenant plus tôt dans les semaines à venir. Entre 17h et 19h, il fait tout à coup plus sombre au moment des sorties d'école. Les usagers de la route dits vulnérables seront alors moins visibles dans un contexte de circulation dense, les exposant davantage au risque d'accident.

### Piéton

Dans les phares d'une voiture roulant à 50 km/h, un piéton est visible à seulement **28m** lorsqu'il est vêtu de noir. Or à 50 km/h, le véhicule a besoin de **31m** pour s'arrêter. Pendant le test, le piéton est alors renversé à une vitesse de 32 km/h. Lorsqu'on renouvelle l'expérience avec un piéton portant une tenue rétro réfléchissante, il est visible à **44m**. La voiture s'immobilise à **13m** du mannequin.



### Cycliste

Dans les phares d'une voiture roulant à 80 km/h, un cycliste vêtu d'une tenue sombre sur un vélo correctement équipé en éclairage est visible à 35 mètres. A 80 km/h, le véhicule a besoin de 60 mètres pour s'arrêter. Avec un gilet rétro réfléchissant, ce même cycliste est visible à 63 mètres ce qui permet au véhicule de s'immobiliser à 3 mètres du cycliste s'il est immobile et à 22 mètres si le cycliste avance dans le même sens que la voiture, à la vitesse de 20 km/h.